

Les Bois, 29 avril 2014

Avis officiel No 4/2014

TAXE DES CHIENS

Conformément aux prescriptions du service vétérinaire cantonal, l'administration communale doit tenir un registre des détenteurs de chiens mentionnant les coordonnées du détenteur, le signalement du chien (nom, race, sexe, âge, robe), son numéro de tatouage ou son numéro de puce électronique.

Afin de compléter le registre existant, nous prions tous les détenteurs de chiens domiciliés sur le territoire communal de bien vouloir remplir et retourner le bulletin d'annonce ci-dessous. D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Des bulletins complémentaires peuvent être demandés au Secrétariat communal.

✂ -----

Annonce

Détenteur

Nom : Prénom : Adresse :

1^{er} chien

Nom : Race : Sexe : Année de naissance :
Robe : N° de tatouage ou n° de puce :

2^{ème} chien

Nom : Race : Sexe : Année de naissance :
Robe : N° de tatouage ou n° de puce :

3^{ème} chien

Nom : Race : Sexe : Année de naissance :
Robe : N° de tatouage ou n° de puce :

Le Conseil communal rappelle les dispositions de l'art. 7 du règlement communal concernant la garde et la taxe des chiens : « Les détenteurs qui n'observent pas leur devoir d'annoncer leurs chiens ou de payer la taxe peuvent se voir infliger une taxe répressive atteignant au maximum le double du montant de la taxe annuelle ».

Pour les chiens nouvellement acquis, leur propriétaire doit justifier avoir suivi un cours théorique avant l'acquisition de son animal. Il doit en outre suivre un cours pratique de 4 heures après l'acquisition du chien.

TOURNER LA PAGE



Devenir famille d'accueil-mettez de la couleur dans votre intérieur !

AFS est une organisation à but non lucratif qui permet depuis déjà plus de 60 ans à de jeunes Suisses de partir en échange scolaire à l'étranger et à des jeunes du monde entier de vivre une aventure similaire en Suisse.

Vous aimez les jeunes et vous souhaiteriez faire une expérience inoubliable ?

... découvrir une autre culture depuis chez vous ?

... porter un regard différent sur la Suisse ?

... faire découvrir à vos enfants la diversité culturelle ?

Actuellement, nous recherchons activement des familles d'accueil pour les jeunes qui arriveront pour l'année scolaire 2014-2015. Ils ont entre 15 et 18 ans, ils viennent des Etats-Unis, du Mexique, de Chine, ou encore d'Italie et se réjouissent de passer un trimestre, un semestre ou une année scolaire en Suisse et de partager le quotidien d'une famille suisse.

Grâce à nos 60 ans d'expérience, **nous assurons aux jeunes et aux familles d'accueil un soutien sérieux tout au long de cette aventure.** Chaque famille est accompagnée localement par un conseiller pendant tout le séjour. De plus, de jeunes Suisses ayant eux-mêmes fait une expérience d'échange deviennent parrains ou marraines de l'élève accueilli.

Nous aimerions beaucoup compter des familles du Jura parmi nos familles d'accueil, pour 3, 6 ou 11 mois, voire pour une période plus courte.

Si vous êtes intéressés par une telle expérience ou que vous connaissez des gens dans votre entourage qui le seraient, n'hésitez pas à consulter notre site web afs.ch/fa et à nous contacter :

Sophie Savelief
ssavelief@afs.ch

044 218 19 12

(mardi, mercredi, jeudi 9h-17h)

Consultation de puériculture

Le service jurassien de puériculture est à disposition des parents de nourrissons et d'enfants d'âge préscolaire pour des questions de santé, d'alimentation, de prévention, de dépistage, de soins, de relations parents-enfants et pour discuter des préoccupations concernant les premières années de la vie.

Les consultations ont lieu le 1er mardi de chaque mois (sauf au mois d'août) à la salle de la Fondation Gentit (bâtiment de l'administration communale) de 14h00 à 16h00 (sans rendez-vous).